



## COMMUNIQUÉ

### **Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM d'un montant de 2,3 millions de dollars à la Ville de Newmarket pour son centre de gestion des opérations certifié LEED® Argent**

**Le 8 mars 2011, Newmarket, Ont.** – Michael Roschlau, membre du conseil du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et président directeur général de l'Association canadienne du transport urbain, et Lois Brown, député de Newmarket-Aurora et des membres du conseil municipal de Newmarket, ont annoncé hier soir une aide financière du FMV d'un montant de 2,3 millions de dollars à la Ville de Newmarket. La Ville a utilisé la subvention de 300 000 dollars et le prêt à faible taux d'intérêt de deux millions de dollars pour construire son Centre de gestion des opérations, certifié Argent par le Leadership in Energy and Environmental Design (LEED). Ce Centre assurera la grande majorité des services à la collectivité et visera à réduire la consommation d'énergie et d'eau.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des administrations municipales en matière de développement durable, a déclaré M. Roschlau. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, au moyen du Fonds municipal vert, a dit M<sup>me</sup> Brown. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Ville de Newmarket, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Le nouveau Centre de gestion des opérations de Newmarket, dont l'ouverture officielle a eu lieu en septembre 2010, réunit deux installations de travaux publics de taille inadéquate en un centre unique de gestion des opérations, qui a été construit conformément aux lignes directrices de certification LEED® Argent. Le Centre a reçu en 2009 le Prix d'excellence du *Canadian Architect Magazine* pour sa conception et environnementalisme innovants. La conception de cet ensemble – qui comprend le Centre de gestion des opérations même, une serre, un hangar d'entreposage de sel et de sable d'épandage, une cour des ateliers municipaux ainsi que des aires de stationnement – devrait permettre de réduire la consommation d'énergie et d'eau de 44 et 40 % respectivement, en plus d'offrir un éclairage naturel et des vues sur l'extérieur dans 92 % des espaces occupés.

Les économies d'énergie seront réalisées de différentes façons notamment par un réseau de régulation de climatisation qui comprendra une pompe géothermique et un système de récupération de chaleur. Les fenêtres des bureaux, fonctionnant chacune séparément, fournissent de l'air frais, ce qui conduit à une réduction des charges calorifiques. Les systèmes de ventilation de certains secteurs sont reliés à des capteurs de dioxyde de carbone; on peut ainsi ajuster l'apport en air frais en fonction du nombre de personnes présentes dans la pièce. On

a aussi prévu, à la conception même du bâtiment, utiliser du chauffage solaire pour obtenir de l'eau chaude domestique, se servir à grande échelle d'éclairage naturel, avoir recours à des détecteurs de mouvement pour gérer l'éclairage électrique, et installer une combinaison de toiture réfléchissante et de toit vert. De plus, seule une portion de l'enceinte est pavée afin de minimiser l'effet d'îlot de chaleur des aires de stationnement nécessaires; et l'utilisation de gravier et de plantes d'ornement dans les autres secteurs contribue au refroidissement général de l'enceinte.

Le Centre de gestion des opérations joue un rôle indispensable dans la prestation de la grande majorité des services à la communauté, y compris l'entretien des parcs, des sentiers pédestres, et celui des équipements des terrains de jeux et des terrains de sport; l'entretien des installations récréatives; la protection du patrimoine naturel; l'entretien des routes et des trottoirs en hiver; les programmes de brigadiers scolaires et ceux liés à la gestion du trafic et des matières résiduelles; le recyclage; l'entretien du réseau d'alimentation en eau, la mise sur pied et l'entretien des réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux; l'entreposage de la neige; le programme de reforestation du service de foresterie municipal; l'entretien du cimetière et celui du parc de véhicules municipal.

« La Ville de Newmarket apprécie l'aide financière fournie par le Fonds municipal vert; cette aide lui servira à réaliser son initiative de développement durable, a affirmé Tony Van Bynen, maire de Newmarket. Quand vous sortez de chez vous et regardez autour de vous, presque tout ce que vous voyez et que vous ne voyez pas sous le sol est du ressort de la municipalité. Notre nouveau Centre de gestion des opérations nous permettra de nous assurer que les éléments d'actif de Newmarket, d'une valeur d'environ 1 milliard de dollars, sont entretenus comme il se doit et que nos citoyens, dont le nombre ne cesse de croître, continuent de recevoir des services publics municipaux de première qualité. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

Renseignements

### **Ville de Newmarket**

Amber Harrison  
Spécialiste principale des communications  
Tél. : 905 953-5300, poste 2046  
Cell. : 905 955-0538  
Courriel : [aharrison@newmarket.ca](mailto:aharrison@newmarket.ca)  
[www.newmarket.ca](http://www.newmarket.ca)

### **Fonds municipal vert de la FCM**

Maurice Gingues  
Agent des relations avec les médias  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613 907-6399  
Télec. : 613 244-1515

Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

**Ressources naturelles Canada**

Richard Walker  
Directeur des communications  
Cabinet du ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613 992-4447